



## Compte-rendu du Bureau Directeur élargi Vendredi 24 avril 2020 - Visioconférence

---

**Présents** : Stéphanie AURAMBOUT, Martine BOUSSUGE, Eric COURTOIS, Martine CHAPELON, Valérie CORDURI-DAVIET, Bernard GALLET, Hervé KERNEIS, Pascal JACQUET, Pierre MARTOIA, Carine MOREL, Thierry SCHUTTERS, Anne SEIGNEUR, Françoise STOFFER, Alain RIPERT

**Excusés** : Jean-Paul PARET

**Participant** : Franck CADEI, Gilles MALFONDET, Franck MULLER, Christine RENAUD

Début de la réunion à 17h30, sous la présidence d'Alain RIPERT

### Adoption des PV du dernier BD 2 et du 16 avril 2020

Les PV des BD des 2 et 16 avril 2020 sont validés à l'unanimité

### Actions vers les salariés

Il est important d'être très attentif aux heures et aux dépassements éventuels. Jusqu'à présent Emmanuelle Defoort suivait les feuilles de temps ; ces dernières ne sont pas toujours consultées par les responsables de commission / service. Les personnes qui valident à ce jour les feuilles de temps sur Eurecia doivent alerter les responsables, et tout dépassement doit au préalable être demandé par chaque salarié, sachant qu'à l'heure actuelle avec l'arrêt de l'activité handball, aucun dépassement ne devrait être effectué.

Pascal Jacquet est en train de monter un sondage « Qualité de Vie au Travail » (QVT) qui reprend 5 items et est basé sur ce qui est fait par ailleurs. Cette démarche sera obligatoire, à faire tous les ans, et sera intégrée dans le rapport annuel. Elle permettra de faire des évaluations et voir quelles mesures pourraient être prises dans le but d'une amélioration. Le QVT sera anonyme.

Dès que le premier jet terminé, Pascal Jacquet le communiquera aux membres du BD pour « test ».

Lorsque les réponses seront collectées, le dossier sera intégré à la réponse à faire à l'Inspection du Travail (pour action Pascal, avec la facture de la formation d'Éric B.), ainsi qu'au dossier DUERP, accompagné du document Zoom RH.

Un second questionnaire permettra de mesurer l'implication des salariés et d'avoir un baromètre de l'état d'esprit.

Cette action permettra, selon les résultats d'établir un plan d'action RH.

La question est posée sur le même type d'action, orientée sur les bénévoles : ce questionnaire peut être utilisé aussi dans ce cadre, après aménagement de certaines questions.

## Réunions salariés - Télétravail - CSE

Le télétravail a été mis en place sur une base de 35 heures afin que personne ne soit en chômage partiel. Il s'agit avant tout d'une démarche déontologique. Certaines personnes ont demandé à effectuer des heures au-delà des 35 heures ; les responsables de commission ont apporté leurs réponses. Une majorité des salariés est en accord avec ces choix.

La présence d'une personne en charge des ressources humaines reste incontournable.

A ce jour, ont été effectués : 5 réunions avec les salariés, une réunion CSE et un courrier du BD à destination des salariés. Il semble ressortir un certain apaisement : les échanges sont calmes et posés et tout le monde s'en réjouit. Ces points ont permis de mettre en avant un travail moins en « tube » et davantage partagé.

Un certain nombre de procédures a été mise en place et nécessitent des changements qui ne sont pas toujours faciles à adopter par tous.

## Organisation post 11 mai

A ce jour nous n'avons toujours pas d'information sur les réouvertures des établissements et sur les conditions de sortie du confinement. Nous aurons sans doute des informations plus précises la semaine prochaine.

Il est fortement préconisé de continuer, si possible le télétravail pour ceux qui le peuvent, au-delà du 11 mai.

Pour une reprise en sécurité, l'achat de matériel est nécessaire : masques, gel, etc. Fait-on une commande groupée ? Selon quelles modalités ? L'étude est lancée et les consignes devront être données à tous, affichées dans les locaux, intégrées au DUERP.

Il faudra peut-être envisager une procédure alternée télétravail / sur site.

## Les commissions

### Commission d'Organisation des Compétitions

- Montées / descentes : aucun changement pour les accessions ; la COC a fait le choix d'appliquer le schéma voté à la dernière AG en assurant qu'il n'y ait pas plus de descentes par niveau que ce qui avait été prévu.
- Concernant le changement de saison : la COC territoriale a décidé d'appliquer les règles fédérales, afin de ne pas être mis en difficulté ; cette décision doit être validée par le BD, puis le CA

#### Validé par le BD

- Le schéma d'accession reste quasi identique. Une seule relégation du niveau Nationale 3 Masculine, 2 relégations de N2 féminine

- Repêchage : lors des saisons précédentes, il était possible de repêcher une équipe en position de relégation ; cette saison le choix est de privilégier la 1<sup>ère</sup> équipe en position d'accession. L'expérience montre que le repêchage d'une équipe susceptible de descendre ne porte pas ses fruits. Ce choix sera appliqué sur tous les niveaux à l'exception de la Prénationale Féminine. Il s'agit d'une logique positive en regard du travail effectué

#### **Validé par le BD**

Rappel : au niveau fédéral toutes les propositions de la COC ont été validées ; cela ne bloque pas les voies de recours habituels.

- Tableaux des classements :
  - Aucun changement sur les qualifications des U18 masculins Championnat de France, M16 et M17 AURA
  - La catégorie U18 Championnat de France féminin est remplacée par les U17 la saison prochaine. Une concertation avec la DTR a été faite. Dix places sont octroyées de manière automatique, un tournoi était prévu pour les autres places, mais avec la situation sanitaire cela n'a pas été possible. Une étude a été faite et sur les 4 équipes restantes, une a été éliminée car « vieillissante » et potentiellement ne disposant pas d'une filière féminine compatible avec ce niveau de jeu

La question est posée de savoir si 2 équipes sur l'Est du territoire est suffisant en rapport avec le site de Cournon. Franck Muller et Pierre-Yves Boussuge se sont concertés et tout le monde est d'accord, au vu de l'effectif local. Il existe une « réduction » nationale qui entraîne automatiquement celle du territoire.

Tous les licenciés de ce site ont un club pour jouer dans de bonnes conditions.

La diminution du nombre de représentants de notre Ligue en championnat de France va nous obliger à faire évoluer nos critères de choix.

#### **Validé par le BD**

- Amendements :
  - Schéma de compétition Prénationale Masculine et Nat 3 féminines : 2 poules de 12 en une phase tout en gardant le même nombre d'équipes (un peu moins de kms à parcourir), mise en place de play-off pour les accessions / relégations. Aucun secteur ne sera « appauvri ». Il y a une forte demande des clubs, et cette option continue à prendre en compte, au mieux, la mise en place de poule géographique.

#### **Validé par le BD**

- Prénationale Féminine : 48 places sont attribuées pour ce niveau de jeu. Depuis l'existence d'AURA, ce championnat a enregistré dès le début des rencontres le retrait d'équipes (-7 équipes en 2018-2019, -2 équipes en 2019-2020 malgré les repêchages). Il est envisagé de ramener le nombre de participants à 40 équipes ce qui permettrait d'homogénéiser le niveau de jeu de ce championnat et de densifier le nombre d'équipes en Division féminine. Pour cela deux possibilités :
  - De ne pas repêcher d'équipes dans ce niveau de jeu dès 2020-2021 en cas de désistement et si le nombre d'équipes potentielles ne descend pas en dessous de 40 et proposer 40 équipes en 2021-2022.

- De passer de 48 à 44 en 2021-2022, puis passer la saison suivante de 44 à 40.

#### **Validé par le BD**

- La division 1 masculine est sur 10 équipes alors que la seconde division est sur 12. Il est décidé, sur la 1<sup>ère</sup> division d'inverser et de passer à 11 la saison prochaine puis 12 la saison d'après.

#### **Validé par le BD**

- Tableau d'accèsion pour la saison 2021/2022 ; la situation pourrait être compliquée avec la politique fédérale qui est mise en place. Le tableau d'accèsion est soumis au BD.

#### **Avis favorable sur l'ensemble des hypothèses proposées**

## **Présentation du bilan financier 2019**

Les dotations aux provisions clubs permettent de traduire le risque de pertes lié à certains clubs. Un club pourrait passer en règlement judiciaire.

Le résultat est positif.

Il a été validé par le dernier BD le fait de mettre en place un avoir de 250 € pour chaque club.

Lors de la dernière réunion avec les comités, il a été demandé de faire aussi un geste : les comités sont en attente de la position fédérale.

Une visio-conférence a eu lieu concernant le bilan des Interpôles. La FFHB a validé la méthode utilisée, à savoir, intégrer les salaires et de valoriser les clubs partenaires : des remerciements sont à adresser à Bruno Geoffray.

Beaucoup d'interrogations subsistent : avec la pandémie, des questions sont soulevées quant à la reprise des plus jeunes dans les clubs. Le début de la saison pourrait s'avérer compliqué pour les clubs. L'option est prise de décaler d'un mois le 1<sup>er</sup> appel.

Un sondage laisse apparaître que de 2 familles sur 3 ne laisseront pas leurs enfants reprendre en mai. Quid de la reprise du sport en septembre ? La possibilité de jouer à huit clos mettrait en danger les clubs.

## **AG électronique AURA du 27 Juin 2020**

Une procédure concernant les votes électroniques devrait arriver la semaine prochaine par le biais de la FFHB.

L'ouverture du FAQ (questions / réponses) afin que les clubs puissent poser des questions doit être examinée, mais ne pourra se limiter qu'aux 48 heures précédentes les votes

Nous sommes en attente de proposition de la FFHB, sans savoir si ce sera l'outil utilisé par la FFHB qui sera proposé.

Les comités recherchent des solutions, car l'outil fédéral ne pourra pas supporter la prise en charge d'un nombre important de structures sur le même temps.

Certaines structures demandent que l'AG fédérale ait lieu en février 2021 : cette option a été refusée.

## Commission Territoriale d'Arbitrage

La CTA propose un nouveau règlement et une nouvelle organisation. Cette dernière a été mise en place, initialement, pour faire suite au projet fédéral. Le constat est fait que le projet fédéral ne s'adapte pas au territoire : le fonctionnement en secteurs n'est pas positif => problématique d'identification.

Le bureau de la CTA sera composé d'un représentant par comité, qui sera référent pour les clubs. Cela devrait permettre de mieux respecter la feuille de route du projet. Les comités informés lors d'une réunion en vidéo-conférence, sont en accord avec ce choix.

Le lien avec l'ITFE sur le guichet unique est validé sur le principe, mais les dead-lines doivent être respectées (fin juin). L'arbitrage sera-t-il prêt ?

De grands changements sont à noter sur le nouveau règlement :

- Le règlement des formations des JA sera à faire par les arbitres eux-mêmes (adressage de la facture)
- Le règlement des formations des JAJ sera à faire par les clubs (adressage de la facture)
- Changement sur la formation des formateurs
- Pas d'amendes si les arbitres sont absents

## Stage vacances

Ludovic Dain essaie de récupérer les informations sur le stage de Passy, mais est en difficulté, faute d'informations qui sont entre les mains d'Ali Mani.

Pour l'instant les stages sont maintenus, l'État préconise la reprise avec un temps scolaire.

Le risque est de ne pas avoir de consignes très précises et nous risquons de devoir prendre nous-mêmes cette responsabilité.

Les points d'interrogation sont :

- Ne pas avoir 120 jeunes sur la même semaine
- L'impossibilité d'avoir plus de 3 enfants par chambre
- La gestion des mini bus
- Plus de contraintes sur les encadrants qui sont des encadrants privés

Afin d'organiser au mieux, une décision devra être prise courant de la semaine du 11 mai (maximum 15 mai).

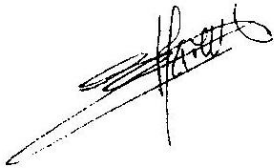
## Emplois

Remplacement d'Isabelle Dadat : 3 candidates sont présélectionnées. Un rendez-vous, sauf contrainte de dernière minute, sera fait dans la semaine du 11 mai afin d'effectuer le choix final. Eliane Harent prend contact avec Isabelle afin de voir s'il est possible qu'elle garde un temps de travail courant juin pour effectuer le passage de relais. La semaine est à choisir en fonction des sessions de discipline qui seront mises en place. Pour la partie qualification (mutations), nous aurons sans doute plus d'informations au cours de la semaine prochaine.

Remplacement de Morgane Boullier : Thierry travaille sur le profil du poste afin de faire un appel à candidatures ; les compétences sont orientées côté terrain & l'administratif (600 heures formation / 1000 heures administratives). Un appel à bénévoles sera fait pour la partie administrative.

*Fin de la réunion à 20h10.*

*Eliane HARENT, Secrétaire Générale adjointe*



*Alain RIPERT, Président*

